

Les Irlandais du Nouveau-Brunswick au milieu du siècle : le recensement de 1851

P.M. Toner

En 1845 et pendant les années suivantes, l'Irlande a été victime d'une catastrophe causée par une série de très mauvaises récoltes de pommes de terre. Les Irlandais savaient certainement résister aux épreuves, mais la famine était si grave que des milliers d'Irlandais n'ont pas tardé à fuir la famine et la maladie qui ravageaient leur patrie. En 1847, Saint John a été l'un des plus importants ports d'entrée en Amérique du Nord, événement qui a été commémoré par une croix celtique monumentale sur l'île Partridge, à l'entrée du havre. En 1851, la majorité des immigrants irlandais étaient passés par le Nouveau-Brunswick, et les réfugiés s'étaient rendus au Québec, à Boston ou à New York. Les Néo-Brunswickois d'origine irlandaise considèrent la « terrible année 1847 » comme une sorte de genèse, sentiment partagé par les gens qui ne sont pas d'origine irlandaise. Pour la plupart, c'est l'année où les Irlandais sont arrivés.

Pourtant, il y avait déjà des milliers d'Irlandais au Nouveau-Brunswick, dont certains étaient là depuis longtemps. Les Irlandais constituaient déjà une communauté distincte, mais la mémoire populaire a oublié l'influence des Irlandais déjà présents à cause des profondes répercussions de la grande famine et des vagues d'immigration irlandaise qui se sont ensuivies.

De nombreuses questions pourraient être posées au sujet de la population irlandaise de la province. Certaines sont évidentes. Le nombre d'Irlandais qui sont venus et la date de leur arrivée peuvent être connus en partie grâce à l'étude des documents d'immigration, mais ceux-ci ne révèlent pas combien sont restés et combien sont repartis, ni les incidences exactes des Irlandais de la famine sur la population établie. Quel genre de gens étaient ces immigrants irlandais, qu'ils soient venus à cause de la famine ou non? Étaient-ils jeunes ou vieux à leur arrivée? Sont-ils venus seuls ou en famille? Étaient-ils pauvres ou à l'aise? Vivaient-ils en groupes ou en familles élargies? Avaient-ils ou non des familles nombreuses? Des questions se posent au sujet de la contribution culturelle qu'ils ont apportée, mais avant de pouvoir y répondre, nous devons cerner le caractère de la communauté irlandaise du Nouveau-Brunswick. C'est seulement après avoir répondu à ces questions que nous pourrions comprendre l'histoire plus controversée des Irlandais de la province, et le meilleur endroit où commencer à chercher ces réponses est le recensement de 1851.

Données du recensement

En 1851, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a procédé à un recensement complet, qui est devenu un document important pour la postérité. Des dénombrements avaient été effectués auparavant, mais les relevés manuscrits de ces recensements antérieurs n'ont pas subsisté. Même les tableaux de résultats ne sont guère utiles, parce qu'ils ne contiennent qu'une information restreinte. Les relevés de 1851 ont subsisté, du moins en majeure partie, de sorte que ce recensement est le document le plus important pour l'étude du caractère de toute catégorie de population dans la province. Il est essentiel pour comprendre les Irlandais du Nouveau-Brunswick.

Comparativement aux dénombrements ultérieurs, le recensement de 1851 n'était pas extrêmement détaillé, mais il contient assez d'information pour permettre de saisir de façon assez

complète le caractère de la population. Celle-ci a été recensée par comté et par paroisse civile. Chaque ménage était inscrit en tant qu'unité, même si cela n'est pas tout à fait clair dans certains cas, et chaque personne était inscrite avec certains détails : nom, sexe, âge, lieu de naissance, date d'entrée dans la province, profession et relation avec le chef du ménage. Le soin avec lequel l'information était inscrite dépendait de chaque recenseur. Certains ne se souciaient guère de leur tâche, et d'autres utilisaient les marges pour faire des remarques acerbes sur ceux qu'ils recensaient. D'autres encore étaient très méticuleux et inscrivaient beaucoup plus de renseignements que ce qui leur était demandé. Certains prenaient soin d'écrire leur information dans une écriture propre et lisible, tandis que d'autres gribouillaient une écriture informe, parfois dénuée de sens, qu'il faut décoder plutôt que lire. Certains faisaient attention à l'épellation des noms, alors que d'autres semblent avoir écrit au son ce qu'ils ont imaginé entendre. Les données sont donc très hétéroclites, difficiles à utiliser, mais jamais ennuyantes.

Des parties très importantes du recensement de 1851 ont été perdues. Les données complètes de Gloucester, de Kent et de Queens, de petites parties de York et de grandes parties du comté de Saint John ont été victimes du temps et de l'indifférence. Ces pertes rendent impossible une étude complète, mais les données sur plus de 141 000 personnes subsistent, y compris 47 359 immigrants irlandais et leur progéniture née ici, et les données à leur sujet ont été saisies par ordinateur à des fins d'analyse. De ce nombre, 21 128 sont nés en Irlande, plus de 26 000 sont nés ici, et les autres sont nés ailleurs, généralement en Nouvelle-Écosse. Il a été facile d'identifier les personnes nées en Irlande. Pareillement, les enfants à charge de parents nés en Irlande ont été facilement identifiés. Par contre, l'identification des enfants indépendants de parents irlandais dépendait des caprices des recenseurs. Parfois, le recenseur indiquait « Irlandais né ici » [*traduction*], mais la plupart du temps, il indiquait seulement « né ici » [*traduction*], ce qui veut dire que des milliers de personnes, peut-être, ne peuvent pas être incluses. Les enfants de pères irlandais étaient inclus, quelle que fût l'appartenance ethnique de la mère, mais, suivant la pratique traditionnelle du Bureau fédéral de la statistique et de l'organisme qui l'a remplacé, l'appartenance ethnique dépendait de l'ascendance masculine. Une Irlandaise mariée à un non-Irlandais est incluse, mais pas ses enfants.

Pour rendre la présente étude plus significative, les dossiers ont été comparés le plus souvent possible au recensement de 1861, car ce dernier contient un renseignement qui était absent de celui de 1851, la religion, donnée essentielle de toute étude sur les Irlandais. La correspondance des dossiers a été faite manuellement de façon attentive et prudente. Dans la plupart des cas, la religion indiquée a été simplement ajoutée au dossier, mais dans d'autres, cela a été plus difficile. La religion n'a pas été indiquée dans les cas douteux. Le résultat est que seulement 60 % des immigrants et de leur descendance née au pays ont pu être identifiés avec une certitude raisonnable, et très peu d'entre eux vivaient dans la région vitale de la ville de Saint John. Cet échantillon devrait quand même suffire à donner une certaine indication de l'appartenance religieuse des Irlandais du Nouveau-Brunswick.

Le Nouveau-Brunswick de 1851 offre une rare occasion d'étudier un groupe d'immigrants irlandais. La date d'entrée n'a pas été indiquée dans les recensements ultérieurs ni à aucun autre endroit, et, si on n'y étudiait rien d'autre, cette seule donnée justifierait déjà l'attention des historiens. Les Irlandais du Nouveau-Brunswick, même s'ils formaient une forte proportion de la population, étaient assez peu nombreux pour qu'on puisse entrer les données sur ordinateur et trouver les résultats facilement. Il aurait été possible de prendre un échantillon au hasard, mais cela aurait empêché d'établir les liens avec des sources extérieures à ce recensement et avec les recensements ultérieurs : la base de

données demeurerait strictement limitée à cet unique recensement. Par exemple, on peut lire le lieu de naissance en Irlande sur les pierres tombales, ou le connaître par tradition familiale, mais la possibilité de faire le lien entre ces données et un échantillon au hasard est mince. Puisqu'il était possible de traiter les données de toute la population irlandaise identifiée dans les manuscrits du recensement de 1851, et ainsi de créer des possibilités de recherches futures, c'est la ligne de conduite qui a été adoptée.

Les immigrants

Les immigrants irlandais identifiés en 1851 étaient au nombre de 21 130, soit un peu plus de la moitié du total réel de 78,7 %. Leurs âges s'échelonnaient à partir des enfants de moins d'un an jusqu'à un rude vieillard de 99 ans, qui était arrivé à l'âge à peine moins vénérable de 93 ans. La plupart de ces immigrants sont arrivés plus tôt que ne le veut la croyance populaire. L'immigrant survivant dont la date d'arrivée était la plus ancienne était John Flannigan, qui déclarait être arrivé en 1780. En 1799, il y en avait 22 autres qui étaient arrivés; en 1815, date de la bataille de Waterloo, 163 des Irlandais recensés en 1851 étaient arrivés. Ils s'ajoutent à 576 Irlandais nés ici. On ne saurait exagérer l'importance de ces chiffres, car ils n'indiquent que les survivants. John Flannigan avait 90 ans en 1851, et une personne née au Nouveau-Brunswick avant Waterloo avait alors au moins 36 ans. Beaucoup d'autres personnes alors présentes sont sans doute mortes ou ont émigré. Il serait juste de dire, d'après le nombre de survivants, que les Irlandais se trouvaient au Nouveau-Brunswick en nombre important avant Waterloo.

Tableau 1 : Date d'arrivée

Période commençant en	Religion			Total
	indéterminée	Protestants	Catholiques	
1780	75	49	39	163
1815	378	377	254	1 009
1820	686	577	532	1 795
1825	727	569	802	2 098
1830	1 374	958	1 188	3 520
1835	1 401	651	1 074	3 226
1840	1 700	557	1 207	3 464
1845	3 026	574	1 648	5 248
Total	9 367	4 312	6 844	20 523

(Le recensement n'indiquait pas la date d'arrivée de tous les immigrants.)

Le premier bon recensement a été effectué en 1824, mais malheureusement, les manuscrits sont perdus. La population totale de la province était de 74 176 habitants, mais on n'a fait aucun effort pour compiler les résultats en fonction du lieu de naissance, de l'origine ou de la religion; cependant, on a tenu compte de la race, car les Blancs et les Noirs y étaient séparés. Selon les données, environ 3 900 immigrants irlandais ou Irlandais nés ici sont arrivés avant 1824 ou sont nés dans la province avant cette date; ils ont donc dû être inclus dans ce recensement. Beaucoup ont dû mourir entre-temps ou aller s'établir ailleurs, de sorte que la population irlandaise totale en 1824 devait être beaucoup plus considérable. En fait, 5,2 % des personnes alors recensées sont des Irlandais qui ont survécu assez longtemps pour être inscrits en 1851. Le recensement de 1834 était de nature semblable, et 11,2 % des personnes recensées sont des Irlandais qui ont survécu jusqu'au recensement de 1851. Le recensement suivant, tenu en 1840, révèle que 15,5 % des gens étaient des Irlandais qui survivraient pendant les 11 années suivantes. Même si on ne tenait pas compte de la mortalité, il serait évident que la présence irlandaise au Nouveau-Brunswick était considérable longtemps avant la famine.

Même si on ne trouve que 5 200 Irlandais victimes de la famine arrivés ici dans les manuscrits qui restent du recensement de 1851, on trouve 2 653 d'entre eux, soit 50,53 % du total, à Saint John. Autrement dit, plus de la moitié des Irlandais de la famine se trouvaient encore au principal port d'entrée. Même si on tenait compte des registres perdus du comté de Saint John, les Irlandais arrivés auparavant seraient encore quatre fois plus nombreux que les immigrants de la famine. La moitié des Irlandais présents en 1851 étaient déjà ici en 1837, et les nombres ajoutés pour tenir compte des registres perdus ne pourraient pas modifier sensiblement la conclusion selon laquelle la plupart des Irlandais du Nouveau-Brunswick n'ont pas été amenés ici par la famine. Quand on examine les paroisses pour lesquelles nous avons les données manuscrites des deux années 1851 et 1861, il est évident que les immigrants de la famine étaient les plus portés à s'en aller ailleurs. Sur 950 chefs de ménages d'immigrants de la famine en 1851, 68,0 % sont impossibles à repérer facilement dans le recensement de 1861. Certes, ils sont peut-être allés s'établir dans d'autres régions de la province, mais si on considère que plus de 63 % de ceux qui sont arrivés de 1815 à 1829 peuvent être repérés en 1861 et que plus de 61 % de ceux qui sont arrivés de 1830 à 1844 peuvent être repérés en 1861, il s'ensuit que les gens arrivés avant la famine ont été beaucoup plus stables et ont eu une plus forte influence sur les générations ultérieures d'Irlandais du Nouveau-Brunswick.

Les immigrants de toutes les périodes étaient d'âge très variable, allant des nouveau-nés aux personnes âgées, et la moyenne d'âge de l'ensemble était de 20 à 21 ans. Cette moyenne a été relativement constante pour toutes les périodes. La moyenne plus faible des personnes arrivées avant 1815 peut s'expliquer par la mortalité, mais la moyenne légèrement plus élevée pendant la période de la famine, soit 21 ans et 4 mois, s'explique par le caractère même des immigrants de la famine, qui n'étaient pas les candidats idéaux à l'immigration; la situation en Irlande rendait impossible une telle sélectivité. Il ne faut toutefois pas exagérer cette différence; les immigrants étaient jeunes.

Pour autant qu'on puisse le déterminer d'après les données, beaucoup d'immigrants sont arrivés en famille. De fait, les deux tiers des couples mariés nés en Irlande et inscrits dans le recensement étaient déjà mariés à leur arrivée au Nouveau-Brunswick, et beaucoup avaient des enfants. En plus, il est également évident que dans bien des cas, le mari est arrivé plus tôt afin de chercher un emploi et a ensuite envoyé chercher sa femme et ses enfants, et même ses parents. Il y a eu bien des cas où le mari et le père sont arrivés pas moins de huit ans avant le reste de la famille, qui arrivait

généralement en groupe plus tard. Parfois, les autres membres de la famille arrivaient quelques-uns à la fois. Ce phénomène a été particulièrement fréquent dans la région de Miramichi, où la main-d'œuvre forestière était importée d'Écosse et d'Irlande pour une période de plusieurs années.

La question de la religion est un peu plus claire si la confession déclarée dans le recensement de 1861 est une indication de la religion au moment de l'arrivée dans la province. Il est probable que beaucoup d'immigrants ont adopté une nouvelle religion au Nouveau-Brunswick dans le passé, mais il est également possible que les conversions se soient annulées entre elles. Étant donné l'ambiance des relations interreligieuses au Nouveau-Brunswick dans le passé, on pourrait supposer que peu de protestants de n'importe quelle confession se soient convertis au catholicisme, et de fait, le recensement de 1861 donne très peu d'indications du genre. Une confession fait exception : c'est la religion baptiste. En Irlande, les baptistes étaient et sont encore peu nombreux, alors qu'ils étaient une confession protestante très importante parmi les Irlandais du Nouveau-Brunswick. Il est probable que la plupart des Irlandais qui ont déclaré être de confession baptiste en 1861 s'y sont convertis, mais à partir de quelle religion? Cette question n'est pas résolue. Il est vrai que le nom de famille n'est pas très utile à ce sujet, moins utile encore que pour le comté d'origine, mais, si le nom de famille et le prénom utilisés ensemble dans une famille donnée peuvent être utilisés comme indication rudimentaire, les baptistes ne sont pas tous nés protestants.

La croyance populaire veut que les protestants soient venus avant la famine et les catholiques pendant, mais les données ne confirment pas cette idée. Même les plus anciens immigrants, arrivés avant Waterloo, comprenaient 44,3 % de catholiques. Pendant la période de cinq ans suivant immédiatement Waterloo, la proportion des catholiques n'était plus que de 40,2 %, mais elle a de nouveau augmenté pendant les années 1820 pour atteindre 48,5 % et a continué de grimper, se chiffrant à 74,1 % pendant les années de la famine. Du fait que la plupart des victimes de la famine n'ont pas été identifiées dans le recensement de 1861, la proportion réelle des catholiques a dû être beaucoup plus élevée. Il n'y a aucune raison de supposer que la mortalité était plus élevée chez les protestants; alors, même si on tient compte des conversions, l'immigration catholique a généralement été plus forte que l'immigration protestante. Il n'y a eu aucune période où les immigrants catholiques au Nouveau-Brunswick ont été peu nombreux ou, pire encore, absents.

Tableau 2
Religion des immigrants

Confession	Nombre	Pourcentage
Anglicane	1 732	15,1 %
Presbytérienne	1 793	14,8 %
Méthodiste	649	5,6 %
Baptiste	336	2,9 %

Autres protestants	53	0,4 %
(Total protestants)	(4 473)	(38,8 %)
Catholique	6 995	61,0 %

(Les pourcentages étant arrondis, ils ne totalisent pas 100 %.)

Parmi les protestants, les presbytériens et les anglicans étaient presque en nombre égal. L'Église d'Irlande (anglicane) était la plus importante confession protestante dans la mère-patrie, de sorte que le nombre d'immigrants de cette confession n'est pas surprenant. Il est à remarquer que l'Église d'Irlande n'était pas aussi limitée à une seule région de ce pays que l'Église presbytérienne; en fait, plus de 25 % des anglicans venaient d'ailleurs que l'Ulster. L'influence de l'Église d'Irlande sur l'Église anglicane (britannique) au Nouveau-Brunswick est donc une question intéressante sur le plan de l'origine ethnique ainsi que des coutumes religieuses.

Les presbytériens, qui étaient et continuent d'être rattachés à la province irlandaise de l'Ulster, sont considérés comme les protestants irlandais les plus nombreux, mais, dans l'Irlande du milieu du siècle, ils étaient sensiblement moins nombreux que les anglicans. Il est possible qu'ils soient arrivés en plus grand nombre mais qu'ils aient été plus portés à changer de confession que les anglicans, mais cette idée devrait être confirmée par d'autres recherches. Sous certains aspects démographiques, les presbytériens se montrent plus proches des catholiques que des autres protestants, particulièrement en ce qui concerne leurs professions. Les méthodistes, peu nombreux en Irlande, étaient également peu nombreux au Nouveau-Brunswick. Parmi les Irlandais méthodistes du Nouveau-Brunswick, on trouvait probablement des convertis, car l'évangélisme méthodiste était vigoureux dans les nouvelles collectivités servies par des missionnaires à cheval, ainsi que dans la région de Sackville où se trouvait le collège méthodiste. Étant donné que l'Église d'Irlande penchait plutôt vers la Basse Église, on présume que beaucoup d'anglicans irlandais ont trouvé les anglicans du Nouveau-Brunswick trop portés vers la Haute Église à leur goût. Des recherches prouveraient probablement que beaucoup de méthodistes irlandais du Nouveau-Brunswick étaient anglicans quand ils ont quitté l'Irlande.

Les baptistes provenaient probablement de vagues d'immigration plus anciennes, car ils étaient nombreux parmi les immigrants de longue date et moins nombreux parmi les plus récents arrivants. Cette tendance est encore plus marquée chez les Irlandais nés au Nouveau-Brunswick : plus ils sont âgés, plus la proportion de baptistes est élevée parmi eux. Les baptistes constituaient 45,9 % des gens de plus de 40 ans nés ici, proportion plus élevée que celle de toute autre confession. Les premiers immigrants ont probablement choisi la forme de culte la plus accessible et la plus commode et, bien sûr, avaient probablement plus tendance à marier des membres de la population locale que les immigrants plus tardifs, qui avaient beaucoup plus d'Irlandais parmi lesquels choisir.

Sur le plan religieux, les immigrants irlandais du Nouveau-Brunswick n'étaient pas plus catholiques que protestants, comme le veut la croyance actuelle. Ces données diffèrent également de celles d'études récentes qui indiquent que les Irlandais d'Amérique du Nord britannique étaient surtout protestants. Cela était peut-être vrai en Ontario, mais les Irlandais du Nouveau-Brunswick avaient une structure confessionnelle très différente et, puisqu'ils étaient si nombreux ici, ils ont dû avoir une

profonde influence sur la société néo-brunswickoise. Il serait intéressant d'avoir des données plus complètes pour le Nouveau-Brunswick, et encore plus intéressant d'avoir des données pour le reste des Maritimes.

Les professions des immigrants

Il est difficile de savoir exactement quels capitaux ou quelles compétences les immigrants possédaient à leur arrivée. Le recensement indique la profession, mais on ne sait pas si la même profession était exercée avant l'émigration. La ventilation des immigrants par profession n'en demeure pas moins fort instructive. La grande majorité des Irlandais à l'époque étaient fermiers ou ouvriers agricoles pour des propriétaires. Il n'est donc pas surprenant que beaucoup d'immigrants aient également été agriculteurs ici. La perspective de posséder des terres agricoles par concession ou par achat a dû les encourager fortement à émigrer, et les terres qui avaient été à moitié défrichées par l'exploitation forestière expliquaient en partie l'attrait du Nouveau-Brunswick. Quelques immigrants irlandais consentaient à être fermiers ici, mais la plupart étaient propriétaires. L'accessibilité des terres a semblé diminuer avec le temps, et leur prix a probablement augmenté également. Il n'est donc pas surprenant que le nombre d'immigrants qui sont devenus agriculteurs ait diminué selon la période de leur arrivée. La majorité de ceux qui sont arrivés avant 1825 ont été agriculteurs. Il est probablement vrai que beaucoup d'entre eux ont été forcés d'exercer d'autres activités en même temps que l'agriculture, mais de tels cas ne sont pas souvent signalés dans le recensement. Pour ceux qui sont arrivés après 1825, la proportion d'Irlandais qui déclaraient être « agriculteurs » a diminué rapidement, alors que le nombre de « fermiers » est demeuré plus ou moins stable. Les immigrants victimes de la famine n'étaient arrivés que récemment, avaient probablement moins de capital et ne pouvaient pas bénéficier des terres gratuites ou à bas prix qui étaient accessibles auparavant; ils n'étaient donc pas établis sur des terres en 1851 et ne l'ont peut-être jamais été. En conséquence, seulement 8,4 % des immigrants arrivés entre 1815 et 1819 étaient ouvriers, mais cette proportion a augmenté régulièrement, si bien que 69,9 % des immigrants chassés par la famine ont été inscrits sous cette rubrique. Pareillement, on trouve beaucoup de membres de professions libérales et de gens d'affaires parmi les anciens arrivants; la proportion est la plus élevée chez ceux qui sont arrivés entre 1815 et 1819, soit 8,6 %, et la plus faible chez les victimes de la famine, soit 2,7 %. Par contre, les professions qualifiées et semi-qualifiées ont peu varié : 16,9 % pour la période commençant en 1815 et 17,6 % chez les victimes de la famine, avec un sommet de 20,8 % pour ceux qui sont arrivés de 1835 à 1839.

Comme on pouvait s'y attendre, les résidents de Saint John et des grandes villes présentaient des caractéristiques différentes. Fredericton, Woodstock, Chatham et Saint Andrews ont été ajoutés à Saint John aux fins d'une comparaison avec les résidents des régions rurales. Cela donne 43,2 % de l'échantillon total, et si on y ajoutait d'autres villes, les Irlandais des grandes et petites villes constitueraient probablement la moitié de l'échantillon. Les régions rurales adjacentes aux villes étaient incluses dans celles-ci, et il est impossible de les délimiter avec précision, mais la tendance générale devrait indiquer quelque chose. Même compte tenu de ce facteur, on compte peu d'agriculteurs, soit 6,2 %, et une proportion semblable de professionnels et d'hommes d'affaires, mais les gens de métiers et les ouvriers sont naturellement fort nombreux. La main-d'œuvre non qualifiée constituait 58,8 % de la population urbaine, et la proportion d'ouvriers qualifiés et semi-qualifiés était de 25,5 %. Même si Saint John était un grand centre urbain sans secteurs ruraux, on n'y trouvait pas la proportion attendue

de professions « urbaines ». Si on retranche les agriculteurs de l'échantillon, 68,1 % du reste appartiennent à Saint John; pourtant, on y trouvait 70,9 % des gens de métiers et seulement 66,9 % des ouvriers non qualifiés. Cela semble indiquer que, pour les Irlandais, les villes étaient aussi « urbaines » que Saint John, et cela confirme également que les immigrants irlandais étaient des travailleurs urbains dans une proportion beaucoup plus forte que l'ensemble de la population.

Tableau 3

Religion et profession des immigrants

	Catholique	Protestante	Indéterminée
Professionnels et gens d'affaires	4,9 %	6,5 %	4,8 %
Agriculteurs	41,6 %	55,4 %	21,0 %
Ouvriers qualifiés et semi-qualifiés	14,9 %	17,5 %	18,9 %
Ouvriers non qualifiés	36,2 %	18,4 %	53,1 %
Autres	2,0 %	2,0 %	2,0 %
(Nombre)	(2 988)	(2 034)	(4 717)

On constate aussi un écart notable lié à la religion. Dans la plupart des catégories, les catholiques et les protestants sont à peu près égaux, mais, pour l'agriculture et le travail non qualifié, il est clair qu'une plus forte proportion de protestants ont réussi à s'établir sur des terres agricoles et que plus de catholiques ont été forcés d'accepter des emplois non qualifiés. Cela peut s'expliquer en partie par le fait qu'en moyenne les protestants sont arrivés plus tôt, mais même ce facteur ne peut expliquer complètement l'écart. Si on compare ceux qui sont arrivés entre 1830 et 1840, une plus faible proportion de catholiques étaient inscrits comme agriculteurs, et évidemment, l'écart s'élargit considérablement chez ceux qui sont arrivés pendant la famine. Il est possible que les Irlandais protestants soient arrivés avec plus de compétences et de capital, aient eu un meilleur accès aux possibilités ou aient simplement travaillé plus fort pour s'établir après leur arrivée, mais l'idée courante selon laquelle les immigrants protestants étaient plus à l'aise que les catholiques est confirmée par les données du recensement.

Vie familiale

Comme il a déjà été mentionné, environ les deux tiers des couples irlandais qui étaient mariés en 1851 semblent l'avoir été à leur arrivée; il est donc logique que la plupart aient marié des Irlandais. Une analyse directe du choix du conjoint le montre bien, mais elle révèle aussi certaines différences. Il y avait 6 613 immigrants irlandais mariés de sexe masculin, et 80,7 % d'entre eux avaient des femmes nées en Irlande. Le Nouveau-Brunswick était deuxième en importance avec 16,4 %. Parmi les résidents des villes, un nombre plus élevé, soit 87,7 %, avaient des femmes nées en Irlande. Quand on ajoute le facteur religieux, il ressort que seulement 69,8 % des immigrants protestants ont choisi des femmes

nées en Irlande, alors que 86,5 % de leurs compatriotes catholiques avaient des femmes nées en Irlande. La principale différence réside dans le fait que les protestants choisissaient des femmes nées ici presque deux fois plus souvent que les catholiques. Il est probable que beaucoup de ces femmes nées ici aient elles-mêmes été de descendance irlandaise, mais le contraste entre catholiques et protestants demeure. Les protestants choisissaient des Anglaises et des Écossaises trois et quatre fois plus souvent que les catholiques. Les femmes nées en Irlande n'étaient pas aussi nombreuses et un peu plus portées à marier les garçons de la mère-patrie : elles choisissaient des maris nés en Irlande dans 89,4 % des cas; les maris nés au Nouveau-Brunswick venaient loin derrière en deuxième position. On constate une différence semblable selon la religion : près de 95 % des femmes catholiques avaient des maris nés en Irlande, contre 83,1 % des femmes protestantes.

On constate les mêmes tendances générales pour le choix en fonction de l'origine ethnique. L'origine ethnique de 10,4 % des femmes d'Irlandais est impossible à identifier parce qu'elles étaient Nord-Américaines au moins de naissance, mais 86,1 % étaient Irlandaises de naissance ou d'origine, et le taux est plus élevé dans les villes, soit 89,5 %. Chez les catholiques, 92,6 % des femmes étaient d'origine ethnique irlandaise, alors que chez les protestants, ce taux n'était que de 75,6 %. Pareillement, les femmes d'origine anglaise et écossaise étaient presque quatre fois plus nombreuses chez les protestants que chez les catholiques. Aucun Irlandais protestant n'est inscrit comme ayant marié une francophone, alors que quelques catholiques avaient des femmes francophones. Quelques catholiques et quelques protestants ont marié des Noires, et quelques hommes des deux camps avaient des femmes d'origine néerlandaise ou allemande.

Les femmes irlandaises étaient encore plus conservatrices dans leur choix d'un mari selon l'origine ethnique. Dans 90,4 % des cas, leurs maris étaient nés en Irlande, et on constate le même genre de différence entre catholiques et protestants. Les femmes catholiques avaient des maris irlandais dans 96,7 % des cas recensés, contre 84,9 % seulement pour les femmes protestantes. Ces dernières choisissaient des maris anglais et écossais quatre fois plus souvent que leurs consœurs catholiques. Les femmes irlandaises mariaient des Noirs presque deux fois plus souvent que les hommes irlandais.

Les différences entre hommes et femmes dans le choix du conjoint, et probablement aussi les différences entre catholiques et protestants, peuvent s'expliquer si on accepte divers stéréotypes. Si nous admettons que les hommes étaient plus portés à émigrer et que les Irlandais catholiques avaient un plus grand attachement au sol de l'Irlande, il s'ensuit que plus d'Irlandais protestants étaient libres au Nouveau-Brunswick, et donc qu'il y avait moins d'Irlandaises qu'ils pouvaient choisir pour femmes. Leur plus forte préférence pour les femmes nées ici peut s'expliquer ainsi.

Cela ne veut pas dire que tous les Irlandais étaient mariés. Même sans compter les enfants, 7 703 immigrants n'étaient pas mariés selon le recensement, y compris 691 dont le veuvage est connu. La plupart de ces derniers vivaient au moins avec certains de leurs enfants, mais 58 vivaient seuls, de même que 170 immigrants qui ne se sont jamais mariés. Alors que la proportion de veufs semble égale selon les religions, les personnes seules et célibataires étaient surtout catholiques. La majorité des immigrants vivaient dans des familles simples ou nucléaires. La proportion n'était pas élevée selon la mentalité actuelle : 84,1 % des ménages irlandais étaient de type nucléaire, comparativement à 77,5 % des ménages écossais. Le ménage comprenant une famille élargie, bien qu'il soit une conception moderne courante du mode de vie de nos ancêtres, était rare, soit 10,8 % seulement. Les ménages protestants avaient plus tendance à être élargis que les ménages catholiques, le taux étant de 12,1 %.

Les structures de ménage variaient selon la profession, parfois considérablement, et aussi selon le milieu rural ou urbain. Le taux de ménages nucléaires était le plus élevé parmi les ouvriers non qualifiés, soit 89,3 %, et le plus bas parmi les hommes d'affaires et les professionnels, soit 76,2 % seulement. C'est peut-être parce que les premiers avaient les moyens d'héberger plus de membres de leur parenté qu'ils avaient la plus forte proportion de ménages à famille élargie. Les ménages urbains avaient tendance à être plus élargis que les ménages ruraux, soit 14,8 % contre 7,8 %, ce qui devrait réfuter la conception de la famille agricole irlandaise à plusieurs générations, du moins au Nouveau-Brunswick en 1851.

Le petit nombre de ménages à famille élargie parmi les Irlandais ne devrait pas nous surprendre puisqu'il s'agit d'une communauté d'immigrants, dont les proches parents étaient en Irlande ou ailleurs. Malgré ce fait, en 1851, les familles élargies étaient plus fréquentes chez les Irlandais que dans la plupart des autres communautés. Selon certaines indications, en 1871, les familles élargies étaient plus fréquentes dans toutes les communautés, y compris les Irlandais. Cela semble raisonnable, car il faut du temps pour produire des familles élargies.

En plus des Irlandais qui vivaient en famille, il y avait aussi 2 368 immigrants qui vivaient dans des ménages comme pensionnaires ou domestiques. Pas moins de 1 602 d'entre eux vivaient à Saint John et dans les villes mentionnées. Les gens de cette catégorie sont très difficiles à retracer, car beaucoup de ces pensionnaires étaient des ouvriers qui avaient tendance à aller ailleurs très rapidement. La plupart des domestiques étaient des filles et des femmes qui, si elles se sont mariées avant 1861, sont quasi impossibles à retracer à cette date. La religion de ces deux genres de personnes n'est indiquée que dans 222 cas. Parmi les pensionnaires, 63,9 % étaient catholiques; 86,5 % étaient gens de métiers ou ouvriers, proportion qui atteint 92,0 % dans le cas des pensionnaires urbains. Les domestiques étaient classés parmi les ouvriers non qualifiés, et 66,6 % d'entre eux étaient catholiques. D'autres catégories de personnes sont également difficiles à repérer dans le recensement de 1861, par exemple les pensionnaires des asiles de pauvres.

Quelles que soient les différences entre les Irlandais et les autres groupes ethniques, à l'époque qui nous intéresse, il y avait peu de différence entre les catholiques et les protestants pour ce qui est de la vie familiale. Le tableau qui se dégage est celui d'une communauté très différente, sous certains aspects, de celle qui a été dépeinte par les générations ultérieures, mais conforme aux idées reçues sous d'autres aspects.

Irlandais nés ici

Les immigrants, évidemment, étaient les « vrais Irlandais ». C'étaient les gens nés en Irlande qui avaient immigré au Nouveau-Brunswick. Mais leurs enfants et leurs petits-enfants sont également dignes d'attention, car ils constituent les générations qui ont fait des Irlandais de la province un groupe ethnique plutôt qu'une génération immigrante. Cette distinction n'est pas de faible importance. Tout groupe d'immigrants qui restent collectivement solidaires transmettent aux générations suivantes des attitudes et des valeurs qui finissent par les distinguer en tant que groupe ethnique. Les immigrants qui préfèrent s'assimiler transmettent peu de chose, et leurs enfants et leurs petits-enfants ne tardent pas à vivre et à penser différemment des premiers immigrants. Ceux-ci ont pu apporter une contribution génétique, mais peu de chose au plan culturel. Les études statistiques de la population, de par leur nature même, ne peuvent pas traiter des valeurs culturelles, mais elles peuvent indiquer si les

conditions préalables à la transmission de ces valeurs étaient présentes. Pour cette raison, aucune étude historique d'un groupe d'immigrants n'est vraiment complète si on n'étudie pas également sa postérité.

En 1851, il y avait 26 000 Irlandais nés au Nouveau-Brunswick, de même que quelques-uns nés dans d'autres régions de l'Amérique du Nord britannique. La grande majorité, soit 23 762, étaient des enfants à charge, mais au moins 2 500 étaient des petits-fils d'immigrants. Mais il y avait aussi 1 371 personnes dont la profession était indiquée et 565 qui étaient chefs de ménages. Ces données nous permettent de déterminer les mêmes genres de structures sociales que nous avons établies pour les immigrants et de voir s'il existe des distinctions entre les gens nés ici et la population immigrante. Leur degré d'« ethnicité » est décisif quant à la prétention des Irlandais à la qualité de groupe ethnique.

La jeunesse relative des gens nés ici comparativement à l'âge des immigrants empêche toute comparaison directe entre les professions des deux groupes, mais il y avait assez d'adultes parmi eux pour qu'on puisse tirer certaines conclusions. Les hommes d'affaires et les professionnels n'étaient pas très nombreux parmi les gens nés ici, et leurs âges indiquent que les immigrants de cette catégorie étaient plus âgés. Le facteur âge ne peut pas expliquer la proportion égale d'ouvriers qualifiés et semi-qualifiés. Si on ventile davantage ces chiffres, on découvre que les gens nés ici étaient beaucoup plus portés que leurs pères à pratiquer des métiers semi-qualifiés. Dans les catégories du travail agricole et non qualifié, la proportion des gens nés ici dépassait celle des immigrants par quelques points de pourcentage. Comme chez les immigrants, la profession des gens nés ici dépendait de la confession religieuse. Les protestants nés ici et les immigrants avaient à peu près la même proportion de professionnels et d'hommes d'affaires, et c'était presque la même chose dans la catégorie des métiers qualifiés et semi-qualifiés. Les protestants nés ici étaient proportionnellement plus nombreux que leurs pères protestants à faire du travail non qualifié, et moins nombreux à pratiquer l'agriculture. Alors que les deux tiers des immigrants protestants étaient agriculteurs, un peu plus de la moitié de leurs fils ont suivi leurs traces.

Tableau 4
Professions des gens nés ici

	Catholiques	Protestants	Indéterminé
Professionnels			
et gens d'affaires	3,1 %	4,1 %	3,4 %
Agriculteurs	23,2	51,9	26,3
Ouvriers qualifiés			
et semi-qualifiés	24,4	17,9	14,3
Ouvriers non qualifiés	48,4	25,2	55,3
Autres	0,8	0,6	0,5

Les catholiques nés au Nouveau-Brunswick différaient radicalement des protestants, de façon presque diamétralement opposée. Moins de 4,0 % d'entre eux étaient professionnels ou hommes d'affaires, mais ils pratiquaient des métiers qualifiés ou semi-qualifiés en plus forte proportion que les immigrants catholiques ou les protestants nés au Nouveau-Brunswick. Les principales différences entre les catholiques et les protestants nés ici se trouvent dans le travail agricole et non spécialisé. Les agriculteurs catholiques nés ici étaient beaucoup moins nombreux que les agriculteurs protestants nés ici; un protestant né ici avait deux fois plus de chances d'être agriculteur qu'un catholique. Pareillement, près de la moitié des catholiques nés ici étaient ouvriers, comparativement au quart pour les protestants, soit près du double. Chez les Irlandais nés au Nouveau-Brunswick, les différences de profession en fonction de la religion, qu'on a remarquées chez les immigrants, sont fortement amplifiées.

Afin d'éliminer la possibilité que la comparaison professionnelle ne soit pas réaliste, les gens de plus de 20 ans nés ici ont été comparés aux immigrants du même âge qui étaient arrivés avant 1841. Cela donne un échantillon plus petit de gens nés ici, mais pour le reste, la comparaison est juste. L'écart entre les gens nés ici et les immigrants se rétrécit légèrement dans certains domaines, mais pas assez pour réfuter les assertions faites ci-dessus. Parmi les catholiques nés ici, 29,0 % étaient agriculteurs, comparativement à 58,0 % des immigrants catholiques, et 39,7 % étaient ouvriers non qualifiés, comparativement à 17,7 % pour les immigrants. Parmi les protestants nés ici, 56,2 % étaient agriculteurs, comparativement à 62,7 % pour les immigrants, et les ouvriers non qualifiés constituaient 22,6 % des gens nés ici mais seulement 12,0 % des immigrants. À mesure qu'on augmente l'âge des gens nés ici et que l'âge et la date d'arrivée des immigrants est modifiée en conséquence, l'écart se rétrécit davantage, mais le résultat global de toutes ces comparaisons demeure : les immigrants se situaient plus haut sur l'échelle professionnelle que leurs enfants nés ici.

Si nous considérons la propriété foncière et l'acquisition de compétences professionnelles et commerciales comme des barèmes de promotion sociale dans une population, deux faits ressortent clairement. Tout d'abord, les immigrants étaient en meilleure position dans l'ensemble que leurs enfants nés au Nouveau-Brunswick, bien que cela ne soit pas aussi clair dans le cas des protestants. Deuxièmement, la position des catholiques s'est dégradée de façon plus évidente que celle des protestants, ce qui a établi entre les deux groupes religieux une distinction de classe qui n'était pas aussi évidente dans la population immigrante. Si on pouvait démontrer la même tendance sur plusieurs générations, il s'ensuivrait que les deux groupes d'Irlandais au Nouveau-Brunswick présentaient des différences de classe aussi bien que de religion.

Ces différences peuvent être mises en lumière par un examen du choix du conjoint. Les Irlandais nés ici choisissaient plus souvent que leurs parents des conjoints nés ici, mais ce trait est plus marqué chez les protestants que chez les catholiques. Les catholiques nés ici ont choisi des conjoints nés en Irlande dans 42,3 % des cas, mais les protestants l'ont fait dans à peine 8,5 % des cas alors que 73,7 % ont eu des conjoints nés au Nouveau-Brunswick. Sur le plan ethnique, les catholiques ont marié des Irlandais à peu près dans la même proportion que leurs parents, soit 82,6 %. Les protestants, par contre,

n'ont choisi un conjoint irlandais que dans 67,7 % des mariages. Comparativement aux immigrants, les catholiques ont fait des choix plus semblables à ceux de leurs parents que les protestants, et la différence entre les immigrants catholiques et protestants est accentuée encore davantage chez leurs descendants nés au Nouveau-Brunswick.

Il est tout à fait possible que beaucoup de fils de ces protestants nés au Nouveau-Brunswick aient choisi des femmes de lignée irlandaise même si cela n'est pas indiqué dans le recensement, mais on ne peut pas méconnaître l'existence d'une différence notable entre les immigrants catholiques et protestants dans le choix de leur conjoint, différence qui s'est amplifiée à l'extrême chez leurs descendants. De plus, on ne peut pas ignorer la préférence constamment élevée des catholiques pour les femmes nées en Irlande, ni le fait que les protestants nés au Nouveau-Brunswick choisissaient deux fois plus souvent que les catholiques des femmes dont l'origine ethnique non irlandaise est établie. Les catholiques, plus que les protestants, mariaient des personnes nées en Irlande ou d'ascendance irlandaise, et cette différence s'est accentuée encore davantage chez les Irlandais nés au Nouveau-Brunswick.

Même dans leur répartition par religion, les gens nés ici différaient des immigrants. Alors que 61,0 % des immigrants étaient catholiques, seulement 52,4 % des gens nés ici l'étaient, constituant donc encore une majorité, mais de peu. Parmi les protestants irlandais nés ici, les anglicans étaient un peu plus nombreux que les presbytériens, soit 2 765 contre 2 289. Les baptistes étaient beaucoup plus nombreux parmi les gens nés au Nouveau-Brunswick, leur proportion étant trois fois plus grande, 9,7 % au lieu de 2,9 %. Comme on l'a déjà dit, beaucoup de baptistes étaient des immigrants convertis, et, puisque les baptistes nés ici mariaient très souvent des gens qui n'étaient pas Irlandais, beaucoup d'entre eux étaient peut-être des convertis également.

Il est indiscutable que les Irlandais nés au Nouveau-Brunswick se scindaient en deux groupes très différents en fonction de la religion. Les différences signalées entre immigrants catholiques et protestants sont devenues extrêmes parmi les Irlandais nés dans la province : profession, choix du conjoint et même préférences confessionnelles. Les protestants étaient visiblement plus portés à l'assimilation que les catholiques. Cela s'explique peut-être par les préférences des protestants, mais peut-être aussi par une discrimination exercée contre les catholiques. Ceux-ci ne pouvaient peut-être pas acheter des terres aussi facilement. Ils n'avaient peut-être pas les capitaux nécessaires pour se lancer en affaires. Les protestants, peut-être, ne voulaient pas rester « Irlandais », mariaient donc des non-Irlandais et adoptaient des confessions religieuses moins « irlandaises ». Des recherches ultérieures indiqueront peut-être que les enfants et les petits-enfants des immigrants irlandais protestants ont tout simplement oublié que leurs ancêtres étaient irlandais. Comme dans le cas des professions, les possibilités de recherches futures pour résoudre de telles questions sont illimitées.

Les migrants

Pour que tout ce qui précède ne donne pas une trop grande impression de stabilité, il serait à propos de traiter très brièvement des Irlandais qu'il a été impossible de repérer en 1861. Les deux recensements n'ont pas été préservés dans des conditions identiques, puisque certains comtés qui manquent pour 1851 ont été conservés pour 1861 et inversement. Il serait futile d'essayer de tirer des conclusions significatives de toute tentative de trouver les mêmes personnes dans les deux, en partie parce qu'il est rarement possible de repérer les femmes, de sorte que les filles mariées ou les veuves

remariées qui ne peuvent pas être repérées fausseraient les résultats. Mais on peut obtenir un certain succès en suivant les familles au moyen des personnes indiquées comme chefs de ménage. Dans les régions communes aux deux recensements, il y avait 4 261 ménages en 1851, et les deux tiers de leurs chefs peuvent être repérés dans les manuscrits de 1861. Les autres sont ceux qui sont décédés et dont les familles se sont dispersées, ou ceux qui sont partis pour un autre secteur du comté ou de la province, ou qui ont quitté la province. Ces migrants peuvent donner quelque indication sur la stabilité des Irlandais au Nouveau-Brunswick.

Comparativement aux chefs de ménage qui sont restés dans la paroisse où ils résidaient en 1851, il n'y a pas grand-chose à choisir sous certains aspects. Environ 90 % des membres des deux groupes sont nés en Irlande. Les chefs de famille nés ici qui ont migré sont un peu plus nombreux que ceux qui sont restés sur place, soit 42,0 % contre 39,1 %, mais cela ne veut probablement pas dire grand-chose. Pareillement, la différence n'est que légère entre les « sédentaires » et les migrants quant au lieu de naissance et à l'origine ethnique du conjoint.

Si les chefs de ménages d'immigrants sont regroupés par catégories en fonction de leur date d'arrivée dans la province, quelques indices de différence commencent à ressortir. On peut présumer que la mortalité de ceux qui sont arrivés avant 1825 était assez élevée pour fausser les résultats, mais les groupes arrivés après cette date se montrent de plus en plus instables. Parmi ceux qui sont arrivés pendant la période de cinq ans commençant en 1825, 32,4 % ont migré entre 1851 et 1861. La période suivante de cinq ans, qui commence en 1830, a présenté un taux de migration de 36,3 %; la période commençant en 1835, un taux de 38,2 %; la période commençant en 1840, un taux de 42,0 %; les immigrants de la famine ont été les plus instables de tous avec un taux de 53,8 %. Les jeunes ont tendance à être plus mobiles que leurs aînés, et les gens bien établis étaient peu susceptibles de migrer.

Il y avait des différences professionnelles entre les sédentaires et les migrants, comme on aurait pu le prédire. Les gens qui ont investi davantage dans leur lieu de résidence avaient tendance à y rester, de sorte que seulement 32,3 % de ceux qui étaient propriétaires agricoles en 1851 ont migré avant 1861. La proportion des fermiers était plus élevée, soit 45,8 %. Seulement le tiers des gens de métiers qualifiés ont migré, mais 46,9 % des chefs de ménage non qualifiés ont déménagé.

Les ménages conjugaux avaient plus tendance à rester sur place que les ménages non conjugaux. Parmi les gens qui vivaient seuls, 60,8 % ne peuvent pas être retrouvés en 1861, et il en va de même pour 62,7 % des célibataires résidant chez des membres de leur parenté. La charge des enfants contribue peut-être à expliquer ce fait. Les familles nucléaires migrantes avaient 4,0 enfants en moyenne, alors que chez les sédentaires, la moyenne était de 4,6.

La destination des migrants serait un bon sujet de recherches futures, mais la faible proportion des migrants indique que la plupart des Irlandais avaient atteint une certaine stabilité en 1851. Ceux qui ont décidé de partir sont ceux qui n'avaient pas les moyens de rester, et ils ne constituaient qu'une minorité.

Les Irlandais dans le contexte provincial

On doit bien comprendre que la population irlandaise n'était pas répartie également et de façon homogène dans toute la province. Toutes les régions de la province n'étaient pas accessibles aux premiers colons, de sorte que l'ensemble du processus de colonisation a été déterminé assez tôt. Les Irlandais étaient plus concentrés dans certaines régions que dans d'autres. À certains endroits, ils

étaient plus catholiques ou plus protestants; dans certains secteurs, ils étaient plus solidement établis ou plus assimilés. Par commodité, la province a été divisée en gros en régions délimitées selon leur accès fluvial. Un examen des Irlandais dans ces régions de la province peut donner une certaine idée des diverses vagues d'immigration qui ont constitué la population irlandaise de 1851.

Saint John

Les Irlandais de Saint John ont été étudiés ailleurs dans le présent volume, de sorte qu'aucune autre information générale n'est nécessaire. Le recensement indique ce qu'on sait depuis longtemps : c'est à Saint John qu'on trouve la plus nombreuse communauté irlandaise de la province. Même avec des statistiques incomplètes, les Irlandais étaient beaucoup plus nombreux à Saint John que partout ailleurs, et, puisqu'ils étaient concentrés dans un secteur relativement petit, on s'attendrait à ce qu'ils aient nourri un très puissant sentiment de solidarité mutuelle.

Les relevés manuscrits de 1851 n'ont pas tous été préservés, mais, sur les 20 191 personnes recensées dans ceux qui sont préservés, au moins 10 892 étaient irlandaises de naissance ou d'origine. Les recenseurs de Saint John n'ont pas inscrit grand-chose de plus que le nécessaire, de sorte que parmi les gens nés ici, seules les personnes à charge sont désignées comme irlandaises, de sorte que toute comparaison entre les immigrants et les gens nés ici est pratiquement impossible. Il est également difficile de vraiment comprendre depuis combien de temps ou avec quel degré de solidité la communauté irlandaise était implantée par des moyens comme l'âge des Irlandais nés ici. Il est regrettable que les manuscrits du recensement de 1861 soient perdus, car cela rend difficile et incertaine une ventilation par confession.

Tableau 5
Variations régionales

	Saint John	Sud-ouest du N.-B.	Petitcodiac	Côte-Nord	Total
Population	20 191	78 072	24 127	19 225	141 615
Irlandais, total	10 892	25 543	3 674	7 250	47 359
Nés en Irlande	6 666	10 789	1 139	2 534	21 128
% catholiques	(1)	42,1	56,4	82,3	55,8
% anglicans	(1)	20,9	9,1	6,3	15,7
% presbytériens	(1)	18,6	6,1	7,5	13,9
% baptistes	(1)	8,8	19,3	1,2	6,9

% agriculteurs	(2)	47,9	51,8	42,0	34,3
% qualifiés	20,4	9,4	11,9	11,2	17,3
% non qualifiés	60,1	34,2	26,4	37,5	41,2
Date médiane d'arrivée					
Catholiques	1841	1837	1832	1831	1836
Protestants	1839	1831	1832	1827	1831

Un fait évident est que Saint John a continué d'accueillir et de garder les immigrants en très grand nombre. La ville était un port d'entrée, mais beaucoup y sont simplement restés. Le meilleur indicateur de ce fait est le grand nombre de victimes de la famine, qui se trouvent en plus forte proportion à Saint John que n'importe où ailleurs dans la province. La date médiane d'arrivée, 1841, est aussi la plus tardive, même s'il restait quelques personnes qui survivaient depuis les années 1780.

Un examen des professions révèle que les Irlandais de Saint John étaient décidément des prolétaires. Sur les 3 008 personnes dont la profession est indiquée, on trouve quelques pêcheurs et un petit nombre d'agriculteurs, mais 60,1 % d'ouvriers non qualifiés. Le pourcentage est le plus élevé parmi les immigrants de la famine, dont 72,9 % appartenaient à cette catégorie. L'inverse est également vrai : les victimes de la famine comptaient la plus faible proportion d'hommes d'affaires et de professionnels, tandis que parmi les Irlandais arrivés avant 1825, près de 20 % se trouvaient dans cette catégorie professionnelle supérieure. Il y avait 703 domestiques recensés ainsi que 487 pensionnaires, dont la majorité étaient qualifiés ou semi-qualifiés, 37,1 % seulement n'étant pas qualifiés. Même si les renseignements fournis dans les relevés sont laconiques, il est possible d'obtenir quelques indices sur les métiers exercés par les Irlandais de Saint John qui sont nés au Nouveau-Brunswick. Très peu d'enfants à charge sont inscrits comme ayant un métier. Comparativement à l'ensemble des Irlandais nés ici, ils présentent un niveau professionnel plus élevé. La proportion d'ouvriers non qualifiés n'est que de 33,3 % parmi eux, juste un peu plus de la moitié de celle des immigrants, alors que la proportion des gens de métier qualifiés, 38,7 %, est presque le double de celle de leurs pères immigrants. Certes, il s'agit d'un petit groupe, mais des études plus poussées devraient montrer si cette tendance est exacte. Si c'est le cas, cela constitue une différence stupéfiante entre Saint John et l'ensemble de la population irlandaise, dont les membres nés au Nouveau-Brunswick n'ont pas aussi bien réussi en ce domaine.

Pour ce qui est de la structure des ménages, les familles irlandaises de Saint John sont encore plus nucléaires que celles du reste de la province, mais la relation entre les types de ménage et les professions demeure. Les ménages dont le chef est un professionnel ou un homme d'affaires sont les moins nucléaires et les plus élargies, alors que 91,6 % des ménages d'ouvriers non qualifiés sont nucléaires. Dans une grande ville surpeuplée comme Saint John, beaucoup de ces ménages vivaient dans des maisons de rapport de qualité minimale, ce qui explique la forte proportion de familles élémentaires

et la proportion également élevée de pensionnaires. Une compréhension approfondie des conditions dans lesquelles ces gens vivaient exigerait des travaux de recherches très considérables, et la base de données indique que de tels efforts seraient fructueux.

Sud-ouest rural du Nouveau-Brunswick

Le sud-ouest de la province est dominé par la vallée du fleuve Saint-Jean. C'est la région qui a été colonisée par les loyalistes de l'Empire-Uni dans les années 1780, et qui a été la plus prospère et la plus peuplée d'une province relativement pauvre et peu peuplée. Cette région contenait la majorité des Irlandais, 25 543 en tout, et les caractéristiques de ces gens sont essentielles pour comprendre les Irlandais du Nouveau-Brunswick.

Les loyalistes avaient acquis le titre des meilleures terres riveraines du fleuve, et les immigrants ultérieurs ont été forcés de s'établir sur les terres moins avantageuses de l'intérieur. Bien sûr, certains d'entre eux ont pu acheter des terres des premiers colons, et d'autres ont pu louer des terres en tant que fermiers. Il y avait quelques villes, comme Fredericton, Woodstock et Saint Andrews, mais la majorité de la population et des Irlandais étaient ruraux, et le principal travail était l'agriculture.

Juste un peu plus de la moitié des gens nés en Irlande étaient agriculteurs, y compris 197 qui étaient fermiers. Un peu plus de 34 % étaient ouvriers non qualifiés; la plupart de ceux-ci vivaient dans de petites villes, et beaucoup d'entre eux étaient disparus en 1861, de sorte qu'il est impossible de connaître leur religion. Parmi ceux dont on peut déterminer ainsi la confession, 57,9 % étaient protestants, ce qui est l'inverse des proportions religieuses de l'ensemble de la population irlandaise de la province. Quand on compare la religion à la profession, une différence considérable apparaît : 65,6 % des protestants étaient agriculteurs, ainsi que 50,5 % des catholiques, mais les catholiques étaient deux fois plus enclins à être fermiers (fermage) que les protestants. La proportion de la main-d'œuvre non qualifiée était beaucoup plus élevée chez les catholiques que chez les protestants. Dans les catégories de la main-d'œuvre qualifiée et semi-qualifiée, la différence était moindre.

Il y avait 525 pensionnaires et 470 domestiques dans la région, et la plupart d'entre eux n'ont pas pu être repérés en 1861, mais ceux dont la religion a pu être déterminée semblent indiquer que ces deux groupes étaient plus catholiques que les Irlandais de la région. Parmi les pensionnaires, 47,4 % étaient catholiques, et 58,0 % des domestiques l'étaient aussi. Dans les deux cas, l'écart par rapport aux pourcentages globaux de ces religions semble excessif, à moins que l'on n'accepte les différences déduites ci-dessus entre les deux groupes sur le plan économique et social.

Parmi les Irlandais nés au Nouveau-Brunswick, la proportion des protestants était de 61,8 %, et les différences professionnelles observées pour l'ensemble de la province se manifestent encore plus clairement. Plus de la moitié des protestants nés ici étaient agriculteurs, alors que seulement 25,3 % des catholiques nés ici l'étaient. Dans la main-d'œuvre non qualifiée, nous trouvons 46,4 % des catholiques et 23,8 % des protestants. Comme dans le cas de leurs pères nés en Irlande, la différence n'est que légère dans les catégories des métiers qualifiés et semi-qualifiés. Les professions des Irlandais nés au Nouveau-Brunswick indiquent une dégringolade vers le bas de l'échelle sociale comparativement à la génération des immigrants. Ce déclin semble avoir été beaucoup plus prononcé chez les catholiques que chez les protestants. Ce fait indique à son tour qu'un écart social fondé sur la religion se creusait de plus en plus entre les deux groupes. Le sud-ouest du Nouveau-Brunswick, hors de Saint John, était nettement orangiste, avec tout ce que cela comporte.

Région de la Petitcodiac

Les comtés de Westmorland et d'Albert ont d'abord fait partie du comté de Cumberland, en Nouvelle-Écosse. Ce comté a accueilli quelques colons irlandais éparpillés pendant les années 1760; beaucoup d'entre eux étaient des descendants de la colonie d'Alexander MacNutt à Truro, dont les membres venaient de l'Ulster. Selon certaines indications, les Irlandais de cette région étaient peut-être le groupe le plus ancien de la province. La date médiane d'arrivée des immigrants n'est pas la plus ancienne (ce titre appartient à la région de Miramichi), mais presque aussi ancienne, soit 1832. Mais en proportion, la population née dans la région était la plus âgée, et on voit des signes indiquant une assimilation rapide et massive, surtout chez les protestants.

Un peu plus de la moitié des Irlandais de la région étaient catholiques, soit 56,4 %, mais le trait le plus frappant des Irlandais de la Petitcodiac était le fort contingent baptiste parmi eux, soit 19,3 %, le pourcentage le plus élevé de la province. Si on ajoute à cela le fait que la région comprenait le plus fort pourcentage d'Irlandais nés au Nouveau-Brunswick, on comprendra peut-être un peu mieux le processus d'assimilation qui semble avoir eu lieu chez les Irlandais nés au Nouveau-Brunswick, surtout chez les protestants. Dans la région de la Petitcodiac tout spécialement, plus les gens qui y sont nés sont âgés, plus ils sont baptistes. Les baptistes constituent 57,5 % de ceux qui sont nés au Nouveau-Brunswick avant Waterloo, et 63,1 % de ceux qui y sont nés avant 1800. La moyenne d'âge des baptistes nés ici dépassait d'environ deux ans la moyenne générale. Quant au choix d'un conjoint, les baptistes nés ici constituaient également un cas extrême. Alors que 55,1 % des gens nés au Nouveau-Brunswick ont choisi des conjoints nés au Nouveau-Brunswick, 90,2 % baptistes en ont fait autant. Parmi les gens nés ici, 75,8 % ont choisi des conjoints de race irlandaise, mais les baptistes ne l'ont fait que dans 59,7 % des cas. Parmi les Irlandais qui ont marié un conjoint du groupe le plus ancien de la région à l'exception des Français et des Indiens, c'est-à-dire les Allemands de Hillsborough, les trois quarts de ceux dont la religion est connue étaient baptistes. Le phénomène baptiste était concentré dans la paroisse de Salisbury du comté de Westmorland et dans les paroisses de l'est du comté d'Albert, et il était encore plus visible dans ces districts. Les anglicans et les méthodistes étaient regroupés surtout dans le voisinage de Sackville, et les catholiques l'étaient surtout dans le nord de Westmorland et à l'extrême sud du comté d'Albert.

Les données présentées montrent clairement que les Irlandais baptistes de la région de la Petitcodiac constituent non seulement la plus ancienne vague de colonisation irlandaise de la province, mais aussi l'un des plus anciens groupes d'Irlandais de toute la province. Bien qu'il soit courant d'associer les Irlandais de la région à l'église St. Bernard's de Moncton, il est probablement plus exact de considérer les Irlandais protestants venus de Truro comme les fondateurs, et ce, avant même la fondation de l'Ordre d'Orange.

Côte-Nord

Les Irlandais de la Miramichi sont l'une des communautés irlandaises les plus vivantes de la province. Bien qu'ils soient moins nombreux que les Irlandais de Saint John, ceux de la Miramichi ont préservé une culture distinctive qui a exercé une influence sur les autres groupes de la vallée. La perte des registres de recensement des comtés de Kent et de Gloucester se fait cruellement sentir, car ils

auraient offert un tableau plus complet de toute la région de la Côte-Nord, et, si intéressants que soient les comtés de Northumberland et de Restigouche, l'analyse est restreinte par cette perte.

Bien que nous ayons déjà vu que les Irlandais de la Petitcodiac constituent une ancienne vague de la population, la communauté de la Miramichi est au moins aussi ancienne et présente un aspect très différent. Dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick, juste un peu plus de la moitié des Irlandais étaient catholiques, mais sur la Côte-Nord, la plupart d'entre eux, soit 82,3 %, étaient catholiques. La plus forte confession protestante était celle des presbytériens, suivis de près par les anglicans. Parmi les gens nés ici, le pourcentage des protestants est légèrement plus élevé, mais la répartition entre les confessions protestantes est à peu près inchangée. La date médiane d'arrivée des immigrants était 1831 pour les catholiques et 1827 pour les protestants, et ce n'est pas la seule indication du caractère plus ancien de la population protestante. L'âge moyen des protestants nés ici dépassait de plus de deux ans l'âge moyen des catholiques nés ici, et parmi les gens nés ici avant Waterloo, 44,4 % étaient protestants, en majorité presbytériens.

Cette ancienne communauté irlandaise protestante était concentrée dans le cours supérieur des deux embranchements de la Miramichi, alors que les catholiques étaient presque les seuls Irlandais du bas de la rivière principale; leur « capitale » était Chatham. La paroisse de Nelson était la plus catholique, même si elle incluait encore les Irlandais protestants de la rive nord, établis dans la paroisse actuelle de Derby. Les plus anciens Irlandais des deux religions se trouvaient plus loin dans l'arrière-pays. La paroisse de Blackville avait la date médiane d'arrivée la plus ancienne, soit 1827. C'est à Chatham, en tant que principal port d'entrée, que se trouvait le seul groupe important d'immigrants arrivés pendant la famine.

La structure professionnelle de ces Irlandais de la Côte-Nord était également différente, car c'est la seule région où les catholiques et les protestants étaient agriculteurs en proportion à peu près égale, 55,2 % et 55,8 % respectivement. Il y avait quatre ouvriers catholiques pour trois protestants, la différence s'expliquant par le taux plus élevé d'hommes de métiers protestants. Pourtant, le même écart entre les religions apparaît dans la répartition professionnelle des gens nés ici. Ces derniers étaient surtout ouvriers, mais ce phénomène était presque exclusif aux catholiques. La proportion des agriculteurs était deux fois plus élevée chez les protestants que chez les catholiques nés ici, et c'était l'inverse pour les ouvriers non qualifiés, proportionnellement deux fois plus nombreux chez les catholiques que chez les protestants. La proportion des gens de métiers qualifiés a augmenté chez les catholiques nés ici comparativement à leurs pères, alors que chez les protestants, elle a légèrement diminué.

Comme dans les autres régions, les ménages irlandais de la Côte-Nord étaient fortement nucléaires, mais pas tout à fait autant qu'ailleurs. Le facteur religieux y était sensible également. Les ménages catholiques étaient nucléaires à 85,2 %, mais c'était le cas de seulement 78,3 % des ménages protestants. Les protestants vivaient en famille élargie en plus forte proportion que les catholiques, soit 17,4 % contre 10,4 %. Les différences professionnelles signalées ci-dessus prévalaient également chez les Irlandais de la Côte-Nord, de même que les différences dans le choix du conjoint. Les Irlandais de la Côte-Nord, comme ceux d'ailleurs, choisissaient leurs conjoints selon la religion. Les catholiques choisissaient un conjoint irlandais dans une proportion beaucoup plus faible, soit 73,2 %. Dans presque tous les cas, les Écossais étaient les conjoints non irlandais choisis, à la seule exception des anglicans, qui préféraient les Anglais comme deuxième choix. De toutes les confessions protestantes, ce sont pourtant

les anglicans qui mariaient des Irlandais dans la plus forte proportion, soit 79,3 %, contre 74,4 % pour les presbytériens. Il faut considérer le choix du conjoint avec circonspection, puisque les Irlandais protestants étaient si peu nombreux, mais ces chiffres sont indiqués par souci de comparaison avec les autres régions.

Aux données statistiques sur les Irlandais de la Côte-Nord, il faut ajouter des renseignements impressionnistes. Ceux qui viennent des manuscrits sont impossibles à chiffrer, mais ils devraient être présentés comme une possibilité. Les catholiques ne constituaient une si forte proportion de la population irlandaise et ne sont arrivés si tôt nulle part ailleurs dans la province. L'aspect des noms de famille et des prénoms des Irlandais de la Côte-Nord indique qu'ils parlaient peut-être irlandais dans une bien plus grande mesure que les Irlandais des autres régions à l'époque. Les versions irlandaises des noms de famille étaient souvent écrites au son par les recenseurs, tout en demeurant identifiables. Caitin était le nom souvent donné par les ancêtres des familles qui s'appellent maintenant Keating. Un exemple encore plus frappant est celui d'une famille qui semble avoir alterné entre les noms de Shinnock et de Fox dans les recensements de 1851 et de 1861. Certains indices de nature non statistique laissent croire que la langue irlandaise a persisté dans la Miramichi, idée que vient renforcer l'impression donnée par les résultats du recensement. Si on considère à la fois les comtés d'origine et les dates d'arrivée des Irlandais de la Miramichi, cela semble indiquer qu'ils venaient de régions de l'Irlande où on parlait l'irlandais ou qui se trouvaient à la frontière linguistique. Les premiers immigrants venaient des comtés de Waterford, de Kilkenny, de Queens et de Tipperary, où on parlait l'irlandais au début du XIX^e siècle, mais qui, à l'exception de Waterford, ont commencé à adopter l'anglais par suite de la famine. Cork, région où on parlait généralement l'irlandais avant la famine, était aussi bien représentée dans la Miramichi que dans toute autre région du Nouveau-Brunswick. Dans leurs structures d'origine, les Irlandais de la Miramichi ressemblent plus à ceux de Halifax et de Terre-Neuve qu'à ceux du reste de la province. Il n'y a pas d'autre région de la province où les districts anglophones du nord et de l'est de l'Ulster étaient si faiblement représentés. Ces remarques ne sont peut-être pas très scientifiques, mais elles suggèrent des idées pour faire des recherches plus poussées.

À vrai dire, l'ensemble des données sur la Côte-Nord serait un sujet idéal de recherches plus approfondies. Les Irlandais de la Miramichi vivaient dans des communautés unies et hermétiques, ce qui rend réellement possible une étude systématique des relations familiales. La perte des deux comtés mentionnés rend plus difficile une étude régionale, mais le caractère distinct des Irlandais de la Côte-Nord comparativement aux autres régions de la province semble bien établi.

Conclusions

Cet aperçu du recensement de 1851 révèle, au sujet des Irlandais du Nouveau-Brunswick, beaucoup de choses qui confirment ou contredisent les idées reçues. La conclusion la plus importante est que les Irlandais ne peuvent plus être considérés comme un groupe ethnique venu sur le tard. Quelques Irlandais sont même arrivés avant les loyalistes, et, étant donné qu'il y avait ici à l'époque peu de gens de n'importe quel groupe ethnique pour accueillir les réfugiés de 1783, c'est un fait qu'on ne peut négliger.

Les Irlandais du Nouveau-Brunswick en 1851 représentent plusieurs vagues qui ne sont pas entièrement séparées, mais qui sont identifiables. La plus ancienne peut-être, et la plus difficile à retracer à l'aide des données du recensement, est celle des protestants de la région de la Petitcodiac.

Ceux-ci étaient certainement issus des premiers colons irlandais protestants de la région entourant le bassin Minas, en Nouvelle-Écosse. Un groupe peut-être aussi ancien était celui des Irlandais protestants de la Miramichi, accompagnés par un contingent plus faible d'Irlandais catholiques. Dans le Sud-Ouest, il y a probablement eu un petit nombre d'Irlandais à Saint John et dans la vallée du Bas-Saint-Jean dès l'époque des loyalistes. Pendant la période qui a suivi Waterloo, l'immigration a augmenté, les catholiques et les protestants arrivant en nombre à peu près égal dans la période de 1815 à 1824. Quand on ajoute les gens déjà nés ici à ces immigrants, on peut dire sans se tromper que les deux groupes religieux étaient à peu près en nombre égal jusque vers 1825 ou 1830, lorsque l'immigration catholique a dépassé celle des protestants. À partir de cette époque, il est évident que les Irlandais étaient assez nombreux pour se diviser en deux communautés en fonction de leur religion. L'essor de l'Ordre d'Orange est une illustration de cette scission.

Les années 1830 représentent le sommet de la vague des immigrants qui sont restés assez longtemps pour être recensés en 1851. Des milliers de gens sont arrivés pendant cette décennie, mais ils sont restés et ne s'étaient pas encore éteints, comme le faisaient de plus en plus les plus anciens arrivants. L'idée que les victimes de la famine constituent le gros de la communauté irlandaise du Nouveau-Brunswick est nettement insoutenable. Parmi les dizaines de milliers qui sont arrivés, surtout au port de Saint John, un nombre remarquablement réduit sont restés, même à la date du recensement étudié ici, et la plupart de ceux qui ont été recensés étaient repartis à l'époque du recensement de 1861. Il n'est pas question de nier le traumatisme vécu pendant la période de la famine par les immigrants, la population qui les a accueillis et les Irlandais déjà établis, mais le fait semble clair : la majorité de la population irlandaise actuelle au Nouveau-Brunswick descend des immigrants irlandais qui sont arrivés avant la famine.

La famine a été une expérience traumatisante. Elle a provoqué des changements vraiment fondamentaux dans la société irlandaise. Il est probablement juste de dire que les Irlandais qui avaient émigré avant 1845 provenaient d'une société différente de celle de l'Irlande pendant et surtout après la famine. Il est probable que beaucoup de ces changements étaient déjà en gestation depuis quelque temps, mais la période de 1845 à 1851 a probablement été un point de non-retour, une ère révolutionnaire dans le développement d'une société. Les Irlandais du Nouveau-Brunswick représentent probablement mieux la mentalité des Irlandais d'avant la famine que les Irlandais dont la lignée ancestrale remonte davantage aux années de la famine. Cette idée pourrait sans doute être examinée au Nouveau-Brunswick même. Les Irlandais de la Miramichi et ceux de Saint John présentent des contrastes à cause des milieux rural et urbain, mais ils représentent aussi deux vagues d'immigration nettement distinctes sur le plan chronologique. Ce genre d'étude dépasse les bornes du présent travail et devra être mené dans un autre contexte.

Les individus ne constituent pas un groupe d'immigrants, et il est donc difficile de savoir à quel stade les Irlandais sont devenus une vraie communauté. Il est bien possible que les Irlandais de la Petitcodiac ou ceux de la Miramichi aient constitué une communauté identifiable avant 1800, mais il semble que, dans les autres régions de la province, il a fallu attendre après Waterloo pour que les immigrants se rassemblent en un groupe solidaire.

Évidemment, la communauté des immigrants n'est rien de plus jusqu'à ce que leurs enfants déterminent si ce groupe peut constituer un groupe ethnique. Comment décide-t-on au juste qu'un groupe peut être appelé « groupe ethnique »? De nombreux facteurs peuvent entrer en ligne de

compte. Le plus clair et le plus facile est celui de la langue propre et distinctive. Les Acadiens méritent ce titre en raison de leur langue, et les Indiens aussi. Les Allemands de Lunenburg ont gardé leur langue pendant quelque temps, et les Écossais du nord de la Nouvelle-Écosse l'ont gardée encore plus longtemps. La contribution de la langue irlandaise au maintien du sentiment d'identité est un sujet encore inexploré, mais l'aspect des origines par comté semble indiquer qu'au moins le tiers, et peut-être la moitié, des immigrants catholiques parlaient l'irlandais. Le maintien d'une « culture » distinctive à caractère non linguistique est une autre affaire, que cela se fasse grâce aux chansons, aux danses ou au folklore. Ces aspects ne peuvent pas non plus être examinés au moyen des données du recensement; il faut donc chercher d'autres moyens pour établir que les Irlandais constituent une ethnie.

Types de ménage par groupe ethnique

Type	Irlandais	Irlandais	Écossais	Anglais
	catholiques	protestants		
Personnes seules	2,3 %	1,8 %	4,9 %	1,8 %
Parents habitant ensemble	1,4	1,6	2,6	1,0
Famille nucléaire	86,1	84,2	77,5	80,1
Famille élargie	8,1	10,0	13,0	13,9
Plusieurs familles	1,8	2,2	1,7	3,0

Les structures des ménages peuvent fournir un élément de réponse. Des échantillons du recensement de 1851 pour d'autres groupes indiquent que les Irlandais diffèrent sensiblement des Écossais et des Anglais par la proportion de familles nucléaires ou élargies. Quoi qu'il en soit, les Irlandais catholiques et protestants se rapprochaient plus l'un de l'autre que de tout autre groupe par les types de ménage. Des échantillons plus restreints tirés du recensement de 1871 indiquent qu'il y avait une certaine divergence entre les Irlandais catholiques et protestants, mais que ceux-ci avaient quand même plus de ressemblance l'un avec l'autre qu'avec les Écossais ou les Anglais.

Profession et origine ethnique

Irlandais	Irlandais	Écossais	Anglais
catholiques	protestants		

Professionnels et gens d'affaires	4,8 %	6,2 %	8,4 %	6,9 %
Agriculteurs	40,2	54,8	51,7	58,8
Ouvriers qualifiés	15,7	17,5	10,3	10,8
Ouvriers non qualifiés	37,2	19,5	23,4	19,0
Autres	2,0	1,8	6,6	4,0

En fait de professions, nous trouvons le même genre de chose. Les Irlandais dans l'ensemble ne diffèrent pas tellement des Anglais et des Écossais, mais quand nous considérons aussi la religion, les différences sont plus évidentes. L'ajout du facteur religieux dans le cas des Écossais et des Anglais ne donne pas des résultats aussi nets. Ces tendances professionnelles distinctives, conformes aux idées reçues, sont encore plus extrêmes quand on examine les gens nés au Nouveau-Brunswick : non seulement on trouve chez eux les différences signalées entre les Irlandais catholiques et protestants, mais les comparaisons avec les Anglais et les Écossais indiquent que les Irlandais catholiques deviennent encore plus « irlandais » dans leur choix de profession et que les protestants deviennent moins distincts. Si on considère les deux groupes ensemble, les Irlandais nés ici n'étaient peut-être pas aussi à l'aise que l'avaient été leurs parents immigrants, ce qui pourrait détruire le mythe éculé voulant que les immigrants aient peiné dans leur nouvelle patrie pour que leurs enfants puissent jouir d'une vie meilleure.

Rien, peut-être, ne peut mieux indiquer l'appartenance ethnique que le choix d'un conjoint, et à cet égard, les Irlandais étaient plus ethnocentriques que les Anglais et les Écossais, à égalité avec les francophones. Mais si on ajoute le facteur religieux, les Irlandais catholiques sont le groupe le plus ethnocentrique de la province : ils mariaient des Irlandais à un degré extrême, mais leurs cousins protestants n'agissaient pas de même. Partout, les Irlandais protestants se mariaient hors de leur ethnie plus fréquemment que n'importe qui sauf les Anglais. Quand on considère séparément les gens nés ici, il semblerait presque que les Irlandais protestants et les Anglais essayaient de s'assimiler avec d'autres, mais les Irlandais catholiques manifestaient un attachement opiniâtre à leurs frères de race, plus que tout groupe de comparaison. La fréquence plus élevée des mariages des Irlandais protestants avec les Anglais et les Écossais, comparée aux mariages des catholiques, soulève des questions sur ces deux groupes aussi bien que sur les gens de l'Ulster, notamment quant au degré auquel ils sont Anglais ou Écossais. Si on considère le taux de mariage avec des non-Irlandais, les Irlandais protestants semblent s'être assimilés à un rythme environ trois fois plus rapide que les catholiques, si on considère uniquement les données du recensement de 1851.

Ainsi, toute la question des Irlandais en tant que groupe ethnique ne semble pas dépendre uniquement de l'établissement d'un grand nombre d'immigrants dans une région donnée. Il faut considérer leur nombre, ce qui les distingue et la persistance de leurs caractéristiques. Certains faits semblent indiquer chez eux une différence linguistique. Mais il y a aussi d'autres facteurs qui semblent

indiquer que les Irlandais ont continué d'être distincts pendant la première génération, et peut-être après, non seulement parce qu'ils s'appelaient « Irlandais », mais aussi parce que les structures de base de leur vie sociale demeuraient distinctes. Leurs professions, la structure des ménages et le choix des conjoints montrent que les Irlandais nés au Nouveau-Brunswick faisaient bande à part, presque au même degré que leurs parents. Mais même ce fait ressort encore davantage si on tient compte de la religion. Sous tous ces aspects, les Irlandais catholiques étaient les plus « Irlandais ». C'étaient probablement les catholiques, et non les protestants, qui parlaient irlandais, et c'étaient les catholiques qui se montraient distincts à d'autres égards. La religion en était peut-être la cause, mais elle n'était pas la seule variable. Les souvenirs de leurs grands-parents qui priaient ou juraient en irlandais, ainsi que la survivance de certains mots ou expressions, ont dû rappeler leurs différences aux Irlandais catholiques. Deux ou trois générations de différences professionnelles du même genre que celles qu'indique le recensement de 1851 auraient signifié la création de différences de classe en plus des différences religieuses entre les deux groupes. Deux ou trois générations de choix des conjoints au même rythme qu'en 1851 ne changeraient pas grand-chose au noyau des Irlandais catholiques, mais elles dilueraient le caractère irlandais des protestants au point de le rendre négligeable. Les différences politiques entre les deux groupes rendraient plus significatifs les facteurs inconscients qui séparent les catholiques des protestants et pourraient accélérer l'assimilation des protestants à la collectivité plus grande des Écossais, des Anglais et des descendants des loyalistes américains. En s'assimilant, les Irlandais protestants modifieraient ces groupes, tout comme les Irlandais catholiques, par leur persistance en tant que groupe, modifierait le caractère de la société de la province.